

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GARD



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MEYNES

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, ET LE DIX-HUIT JUIN À 19 HEURES, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, par son Maire en exercice, M. Fabrice FOURNIER.

Étaient présents : M. Fabrice FOURNIER, M. Clément MONNIER, Mme Alexandra MORAND, M. Stéphan LAUTHIER, Mme Sabine SERRANO, Mme Patricia PIERREDON, M. Brice VOULAND, Mme Morgane CASTAN, M. Bastien VALENTE, Mme Omayya FOLGADO, M. Patrick COMTE, Mme Angélique RETZER, M. Sébastien MERADI, Mme Karine SOULET, Mme Carole BICHAREL, M. Jérôme MARMOTAN, Mme Sonia MARY, M. Joël DEYDIER,

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : M. Grégory ROMAN qui a donné pouvoir à Mme Omayya FOLGADO pour voter en son nom ; Mme Martine COLOMINA qui a donné pouvoir à M. Stéphan LAUTHIER pour voter en son nom ; M. Didier DAVID qui a donné pouvoir à Mme Angélique RETZER pour voter en son nom ; M. Camille RIQUIER qui a donné pouvoir à Mme Sonia MARY pour voter en son nom ; Mme Amandine VINCART qui a donné pouvoir à M. Joël DEYDIER pour voter en son nom.

Mme Omayya FOLGADO est désignée, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT, secrétaire de séance

NOMBRES DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
23	18	23

DATE DE LA CONVOCAION

12/06/2026

DATE D'AFFICHAGE DE L'ORDRE DU JOUR

12/06/2026

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

N° 2026-050 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ 2026-01 PERFORMANCE ÉNERGETIQUE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2122-21 et L 2122-21-1 ;

Vu le code de la commande publique ;

Considérant que le conseil municipal doit se prononcer sur tous les éléments essentiels du contrat à venir au nombre desquels figurent notamment l'objet précis de celui-ci tel qu'il ressort des pièces constitutives du marché mais aussi son montant exact et l'identité de son attributaire ;

Considérant l'analyse réalisée par le maître d'œuvre en application des critères énoncés dans le cahier des charges, présentée à la commission d'appel d'offres le mercredi 3 juin 2026 ;

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITÉ**

AUTORISE Monsieur le maire à signer le marché public suivant :

Programme : Marché global de performance énergétique pour la conception, la réalisation et l'exploitation-maintenance des installations d'éclairage public, sportif et festif.

Entreprise : ALCYON / CITEOS Ingénierie Méditerranée,
9 rue de Lisbonne
ZI des Estroubans
13127 VITROLLES

Montant total du marché : 288 327.30 € HT / 345 992.73 € TTC

Durée du marché : 10 ans à compter du 1^{er} juillet 2026

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire

Pour extrait conforme
Le Maire
Fabrice FOURNIER

